



CONFÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS D'ÉTUDIANTS  
ET ÉTUDIANTES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

## Conseil d'administration

Séance ordinaire du 22 octobre 2017  
Local 3105, Pavillon Maurice-Pollack

### Procès-verbal

---

#### *Liste des personnes présentes – Conseil d'administration*

---

Christophe Beaudoin-Lacoste	Ève Gaucher	Étienne Rheault
Dannick Bérubé-Gélinas	Simon Hénault	Samuel Rouette-Fiset
Alyson Carrier	Alexandre Jacob-Roussel	Alexandre Savard-Sévigny
Vanessa Desrosiers	Cédric Lacombe	Alain Savoie
Quentin de Dorlodot	Guillaume Larouche	Annie-Jade Samson
Andréanne Dufour	Marius Legendre	Laurent Trottier
Charles-Émile Fecteau	Mathieu Montégiani	Sarah-Jane Vincent
Olivia Fournier	Sabrina Martin	
Camille Garon	Denis Morin	

---

#### *Liste des personnes absentes – Conseil d'administration*

---

Guillaume Chabot-Racine	Charles-Éric Lévesque
-------------------------	-----------------------

---

#### *Liste des personnes présentes – Autres*

---

#### **Présidence d'assemblée**

Guy-Aume Descôteaux

#### **Secrétariat d'assemblée**

Simon Hénault

---

**Projet d'ordre du jour :**

---

1. Ouverture de la séance
2. Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 24 septembre 2017
5. Suites données aux résolutions antérieures
6. Rapports
  - 6.1. Officière et officiers
  - 6.2. Comité exécutif
  - 6.3. Groupes de travail et comités de la CADEUL
7. Démissions et absences
8. Élections
  - 8.1. Conseil d'administration
    - 8.1.1. Groupe B : Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation (un poste)
    - 8.1.2. Groupe C : Faculté d'architecture, d'aménagement, d'arts et design (un poste)
    - 8.1.3. Groupe G : Faculté de médecine, Faculté de médecine dentaire, Faculté de pharmacie et Faculté des sciences infirmières (un poste)
    - 8.1.4. Groupe I : Faculté des sciences de l'éducation (un poste)
    - 8.1.5. Groupe L : Études libres et baccalauréat multidisciplinaire (deux postes)
  - 8.2. Comité organisateur du Show de la Rentrée d'hiver
9. Finances
  - 9.1. Suivi des dossiers financiers
  - 9.2. États des résultats financiers du mois de septembre 2017
  - 9.3. Budget de l'Agenda
  - 9.4. Rapport du Marché du Livre Usagé
  - 9.5. Rapport du Show de la Rentrée
10. Autres sujets
  - Date de la prochaine séance
  - Bière postconseil
  - Blague corporative
11. Clôture de la séance

## 1. Ouverture de la séance

Samuel Rouette-Fiset

Bonsoir tout le monde. On ne va pas tarder, car on est tous en mi-session, il me faudrait quelqu'un pour ouvrir la séance.

### **Résolution CA-A17-10-22-01**

*Il est proposé par Alexandre Jacob-Roussel, avec l'appui d'Alyson Carrier :*

Que la séance du 22 octobre 2017 soit ouverte.

*Aucune demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

---

## 2. Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée

### **Résolution CA-A17-10-22-02**

*Il est proposé par Cédric Lacombe, avec l'appui de Denis Morin :*

Que Guy-Aume Descoteaux soit nommé à titre de président d'assemblée et que Simon Hénault soit nommé en tant que secrétaire d'assemblée pour la séance du 22 octobre 2017.

*Aucune demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

---

## 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidence effectue la lecture de projet d'ordre du jour.

Un membre du conseil d'administration demande si la séance spéciale du conseil d'administration sera abordée.

- Oui, on avait prévu en traiter dans suites données aux résolutions antérieures.

Vanessa Desrosiers

J'aimerais traiter du point budget de l'agenda au mois de novembre dans un souci de rigueur.

*Retiré à l'amiable.*

Un membre du conseil d'administration demande si c'est possible d'avoir un point retour sur le caucus des associations étudiantes.

- Oui, ça peut être fait au prochain conseil d'administration et je peux faire un résumé vite fait sur lui de vendredi dernier.

Simon Hénault

Ce serait pour un ajout en point 9.5 : Location d'autobus pour la Grande manifestation contre la haine et le racisme.

*Intégré à l'amiable.*

**Résolution CA-A17-10-22-03**

*Il est proposé par Dannick Bérubé-Gélinas, avec l'appui d'Alexandre Jacob-Roussel :*

Que l'ordre du jour de la séance du 22 octobre 2017 soit adopté tel que modifié.

*Aucune demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

---

**4. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 24 septembre 2017**

Simon Hénault

Le procès-verbal de la séance précédente a été envoyé avec l'avis de convocation, pour les modifications majeures, les administrateurs sont invités à se manifester, pour les modifications mineures, ils sont invités à contacter la vice-présidence aux affaires institutionnelles.

**Résolution CA-A17-10-22-04**

*Il est proposé par Alexandre Jacob-Roussel, avec l'appui de Guillaume Larouche :*

Que le procès-verbal de la séance du Conseil d'administration du 24 septembre 2017 soit adopté.

*Aucune demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

---

**5. Suites données aux résolutions antérieures**

Simon Hénault

Retour sur la décision du conseil d'administration qui s'est réuni en séance spéciale le 17 octobre. L'objet était la modification du caractère non remboursable de la cotisation à l'UEQ et au terme des délibérations, le CA a statué de changer le libellé d'un des derniers considérants de la question référendaire pour que la cotisation mentionnée soit remboursable. Cette modification figure maintenant au cahier référendaire

Un membre du conseil d'administration demande si ce n'est pas un peu surrésumé, alors que c'est sous condition de se désaffilier de la CADEUL.

- Je ne sais pas si c'est une question qui nous est adressée, mais à ce moment-ci, je vais avouer que je ne n'ai pas vraiment d'opinion. On en a discuté au CA de mardi, je ne veux pas parler pour les gens, mais il a été convenu que le mot remboursable était suffisant, parce que la cotisation l'est. Il y aura plus de détails sur le site Internet et dans les communications sur le référendum.

Un membre du conseil d'administration trouve qu'une façon devrait être trouvée pour publiciser les méthodes. Le membre du conseil d'administration a remarqué que peu de gens semblent au courant des conséquences de se désaffilier de la CADEUL.

Un membre du conseil d'administration affirme que c'est important de le mettre dans les considérants.

Un membre du conseil d'administration affirme qu'il y a déjà beaucoup d'informations qu'on souhaite que les étudiants connaissent, mais qu'il faut faire un choix. Il affirme que les considérants sont parfaits, que d'en rajouter risque de diluer l'information.

Un membre du conseil d'administration affirme qu'on doit être concis dans les considérants, sinon les membres ne le liront pas au complet ou seront confus. Il affirme qu'il faut s'en tenir au principal et que si les membres veulent plus d'information, il faut s'assurer qu'ils aient les moyens de l'obtenir.

Un membre du conseil d'administration affirme que le côté remboursable pourrait ne pas être mentionné et d'utiliser le site Internet pour préciser.

Un membre du conseil d'administration explique que toutes les conditions de remboursement n'ont pas à être énumérées et que c'est la responsabilité des membres de se renseigner.

Un membre du conseil d'administration affirme que le problème est que les gens veulent être membres de la CADEUL sans être membres de l'UEQ. Il affirme qu'en réalité c'est difficile d'avoir toute l'information.

Un membre du conseil d'administration affirme que le caractère remboursable devrait être un élément important pour la campagne neutre. Il rappelle qu'il est important de mentionner que le CA veut que cette information soit connue.

Un membre du conseil d'administration propose :

*Que les modalités de remboursements de la cotisation à l'UEQ, en cas de victoire du oui, soient un élément important de la campagne d'information neutre dans le contexte du référendum.*

#### Présidence

Aucun appui, la proposition n'est pas valide.

Un membre du conseil d'administration affirme que c'est un aspect important de savoir que le membre qui se désaffilie perd accès aux services. Il juge que c'est une information plus importante que le considérant mentionnant la TaCEQ.

Un membre du conseil d'administration affirme que le considérant sur la TaCEQ est important pour situer les membres par rapport à la représentation nationale.

Un membre du conseil d'administration affirme que le considérant TaCEQ est moins important. Il ajoute qu'il y a déjà beaucoup d'informations dans les considérants et qu'il n'est pas grave d'en ajouter. Le membre du CA ne comprend pas comment la CADEUL n'en voit pas le côté bénéfique.

Un membre du conseil d'administration affirme que ça peut être ajouté dans les considérants d'une manière à ne pas alourdir le tout et que c'est de la responsabilité des membres de bien lire.

Un membre du conseil d'administration affirme que le considérant sur la TaCEQ est important pour préciser que la CADEUL n'est plus avec une association nationale.

Charles-Émile Fecteau propose :

*«La cotisation remboursable, conjointement avec celle de la CADEUL»*

Avec l'appui de Sarah-Jane Vincent.

Un membre du conseil d'administration affirme être satisfait avec la proposition, mais pense que c'est manque flagrant de transparence de ne pas l'écrire dans les considérants.

Un membre du conseil d'administration affirme que les considérants devraient être clairs et précis et qu'on ne devrait pas en ajouter. Le membre du CA souligne l'importance de la neutralité des considérants et que cet ajout n'est pas l'objectif.

Un membre du conseil d'administration affirme que ce n'est pas un manque de transparence et rappelle que lorsque la cotisation était non remboursable, les administrateurs hésitaient à ajouter ce fait dans les considérants. Il affirme aussi que la question référendaire est autour de l'affiliation ou non à l'Union étudiante du Québec et non sur le fait de pouvoir se faire rembourser.

Un membre du conseil d'administration pose la question préalable.

#### Présidence

Ça ne fait pas cinq interventions, la question préalable n'est pas acceptée.

Un membre du conseil d'administration affirme qu'il a l'impression que c'est une question de priorité et non de transparence. Il affirme que les propos de la proposition sont neutres et n'alourdissent pas les considérants.

Un membre du conseil d'administration affirme que c'est un bon compromis entre un considérant ou ne rien ajouter.

Un membre du conseil d'administration ne voit pas la pertinence d'expliquer les mécanismes de remboursement de la cotisation à la CADEUL, car ils existent déjà depuis plusieurs années.

Un membre du conseil d'administration affirme que c'est un bon compromis, mais exprime un malaise à inciter les gens à quitter la CADEUL s'ils ne veulent pas être membres de l'UEQ.

Un membre du conseil d'administration affirme que la proposition sur la table n'est pas claire, car il ne sera pas écrit qu'un remboursement de la cotisation supprime l'accès aux services offerts par la CADEUL. Selon le membre, il est mieux d'enlever la mention du caractère remboursable, car le référendum n'est pas tenu sur les modalités de la cotisation.

Un membre du conseil d'administration affirme qu'il faut revenir à la base du principe d'un référendum, c'est-à-dire une question courte et concise et avoir la plus grande participation possible. Il rappelle qu'il y aura une campagne neutre d'affichage et d'information en plus des camps partisans, des réseaux sociaux et du site Internet du référendum pour informer les membres.

Un membre du conseil d'administration pose la question préalable.

*La question préalable est adoptée.*

*Vote sur la proposition*

*7 pour*

*11 contre*

*7 abstentions*

*La proposition est battue.*

Dannick Bérubé-Gélinas propose d'enlever le mot «remboursable».

Charles-Émile Fecteau appuie.

Un membre du conseil d'administration affirme que c'est un compromis par rapport à ce qui a été débattu.

Un membre du conseil d'administration explique que ça va être de l'information qui pourra être quand même donnée.

Un membre du conseil d'administration affirme que c'est un référendum sur l'affiliation à l'UEQ, pas sur le caractère remboursable de la cotisation.

Un membre du conseil d'administration affirme qu'il y a eu une séance spéciale du conseil d'administration et que plusieurs administrateurs qui n'étaient pas présents tentent maintenant de changer ce qui est sorti de la séance spéciale.

#### Simon Hénault

Pour faire un bref historique, de base dans le cahier référendaire, c'était considérant que le montant de la cotisation non remboursable est indexé annuellement, je vous rappelle il y a eu réflexion ensuite sur la nature remboursable et un CA spécial pour enlever le non et nous voici ici.

Un membre du conseil d'administration pense que pour le futur de la CADEUL, il est important de se poser la question à savoir si lorsqu'une cotisation est non remboursable, elle fait partie du libellé et lorsqu'elle est remboursable, elle n'en fait pas partie.

Un membre du conseil d'administration affirme que c'est parce qu'il y a des nuances, car c'est remboursable sous certaines conditions. Pour ça que je mettrai pas.

#### **Résolution CA-A17-10-22-05**

*Il est proposé par Dannick Bérubé-Gélinas, avec l'appui de Charles-Émile Fecteau :*

Que le libellé du cinquième Considérant de la question référendaire soit modifié tel que suit :  
« Considérant que le montant de la cotisation est indexé annuellement à l'indice des prix à la consommation et a été établi par les associations participantes aux chantiers de création en fonction des prévisions budgétaires de l'UEQ. »

*Aucune demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

#### Sabrina Martin

Pour ceux qui étaient là, on a eu l'Oktoberfest le 28 septembre dernier, merci d'être venus. On s'attendait à avoir davantage de gens, malheureusement les deux années précédentes difficiles ont été dures pour la réputation de l'Oktoberfest. On l'a vu passer sur les réseaux sociaux. Mais pendant l'événement, les gens qui ont assisté ont eu une belle expérience. Ils ont apprécié la formule différente, le retour aux sources aux festivités allemandes. Les gens ont aussi apprécié l'offre de nourriture et de bière. Somme toute, c'est une bonne année et c'est bien d'avoir amélioré l'expérience et la notoriété pour les années suivantes.

Un membre du conseil d'administration si ça se reflètera côté budget.

- La seule chose que je peux confirmer, car tout n'est pas encore comptabilisé, c'est qu'on va être à peu près kif-kif.

Un membre du conseil d'administration veut faire une mention honorable à l'organisation et explique avoir entendu plusieurs bons commentaires.

Un membre du conseil d'administration demande si la CADEUL veut continuer de gérer l'événement.

- C'est vrai, c'est un mois occupé avec le Show de la Rentrée deux semaines avant. Si on passe au bien de l'organisation et à l'Oktoberfest, ce serait mieux de le conserver quelques années avant de passer le flambeau. Pour l'instant, on a l'intention de le conserver l'an prochain. Le changer d'organisateur chaque année, ça peut nuire.

Vanessa Desrosiers

En précision, j'ai dit kif, mais on devrait avoir 10 000 \$ d'over, mais là c'est vraiment arrondi.

---

## 6. Rapports

---

### 6.1. Officière et officiers

Les rapports ont été envoyés avec l'avis de convocation.

Un membre du conseil d'administration demande s'il y a des avancements au niveau du LPU.

- D'un côté, un des problèmes avec l'université était comment l'argent allait être perçu, en frais institutionnels obligatoires ou en cotisations. Nos avocats nous ont conseillé de ne pas y aller avec la cotisation étudiante et qu'il n'y avait pas de problème à ce que l'université le fasse. De leur côté, l'université nous dit qu'elle ne peut pas. Notre première rencontre était à la fin septembre, on était sortis de la rencontre pas très contents. Une semaine plus tard, j'ai eu une rencontre avec le vice-recteur exécutif pour essayer de trouver une solution. Il allait rencontrer les représentants des 15 plus grosses universités canadiennes de recherche, car 11 des 15 ont un LPU. Ça l'a rassuré de savoir comment elles fonctionnaient. Il pensait que ce serait plus problématique, il est ouvert aux frais institutionnels obligatoires. C'est là qu'on en est. D'un autre côté, les deux principaux partis politiques dans la campagne municipale sont sortis en faveur d'un LPU, même s'ils ne nous ont pas avertis qu'ils le feraient.

Un membre du conseil d'administration demande comment les LPU fonctionnent dans les autres universités.

- Pour la grosse majorité, si ce n'est pas l'entièreté, c'est les frais institutionnels obligatoires, et ils sont non remboursables.

Un membre du conseil d'administration demande comment s'est déroulée l'AG de la Coméul.

- Elle va se faire la semaine prochaine, elle a été reportée.

### AJOUTS ET RETRAITS

Annie-Jade Samson

Le 25 septembre, j'étais présente au Comité de direction de l'Université Laval et le 20 octobre, j'ai rencontré les associations des Sciences de l'éducation.



Quentin De Dorlodot

La semaine dernière, j'ai rencontré une dizaine d'associations. Le 14 octobre, j'ai eu une rencontre avec la sécurité. Le 16 octobre, j'ai eu une rencontre avec la COMÉUL. Le 17 octobre, il n'y a pas eu l'AG de la COMÉUL, elle a été reportée au 25 octobre. Le 18 octobre, je n'ai pas assisté au débat sur la mobilité durable, car j'ai présidé l'AG de l'ABEIL. Le 19 octobre, j'ai eu une rencontre pour une application sur les études et le 20 octobre j'ai eu une rencontre sur les portes ouvertes et une rencontre avec la sécurité sur les événements de la veille.

Samuel Rouette-Fiset

Le 19 octobre, j'ai eu une rencontre avec l'association de Relations industrielles et l'association de Foresterie et le 20 octobre, j'ai rencontré l'association d'Affaires publiques et relations internationales.

Vanessa Desrosiers

Le 21 octobre, je n'étais pas à la partie du Rouge et or. Le 18 octobre, j'étais au débat sur la mobilité durable. Le 19 octobre, j'ai assisté au débat municipal organisé par le Forum jeunesse. Le 20 octobre, j'ai rencontré Jacques Villemure, le directeur des communications de l'Université Laval sur la boutique Rouge et or.

Ève Gaucher

Le jeudi 19 octobre, j'ai rencontré l'association des parents étudiants. J'ai rencontré deux diplômés de l'Université Laval sur une application concernant les études. J'ai eu une rencontre le 20 octobre avec l'externe de Service social et je n'ai pas rencontré Mme Hamrouni le 11 octobre.

Sabrina Martin

Le 11 octobre, j'ai présidé ma première AG. Le 13 octobre, j'ai eu une rencontre avec la sécurité. Le 17 octobre, j'ai eu une rencontre bilan sur les intégrations. Le 19 octobre, j'ai assisté à la commission des affaires étudiantes. Le 20 octobre, j'ai eu une rencontre de suivi sur les activités avec consommation d'alcool.

Un membre du conseil d'administration demande si Samuel va venir une fois par semaine à la Faculté de Philosophie.

- Si on m'invite, ça va me faire plaisir.

---

## **6.2. Comité exécutif**

Simon Hénault

J'aimerais faire un retour sur l'AG. C'est une situation qui nous préoccupe au quotidien, c'est-à-dire de mobiliser des gens pour qu'ils participent aux différentes instances démocratiques. Cette année on a essayé de faire une campagne publicitaire réinventée, un peu moins conventionnelle. On a transformé le goûter en y allant avec la Fromagerie du campus plutôt que des beignes. On a perdu le quorum, mais somme toute, les dossiers importants ont été traités.

---

## **6.3. Groupes de travail et comités de la CADEUL**

Simon Hénault

Le comité de sélection de président d'assemblée s'est réuni une première fois pour faire l'offre d'emploi. Chaque année, le comité siège pour déterminer la personne qui préside les instances de la CADEUL.

On a affiché le poste une semaine, des candidatures ont été retenues et bientôt, nous allons nous rencontrer pour faire un choix définitif pour les instances de novembre.

Vanessa Desrosiers

Le comité de subventions et commandites s'est rencontré le 4 octobre dernier. Neuf subventions ont été accordées lors de cette rencontre. Ça nous mène à 19 % de ce qui a été mis au budget pour les subventions et commandites. Ça va bien, il y a beaucoup de demandes, on a aussi fait une petite étude pour savoir combien de subventions sont allouées par faculté.

Un membre du conseil d'administration demande pourquoi il n'y pas beaucoup de subventions pour Sciences et génie

- Il n'y a pas beaucoup de demande.

Un membre du conseil d'administration demande s'il y a eu des demandes rejetées.

- Oui, c'était des demandes pour des activités à but social.

Vanessa Desrosiers

La Commission des filiales s'est rencontrée le 18 octobre dernier, nous avons regardé les états de résultats du mois d'août pour Le Pub et de septembre pour l'ensemble des filiales, il y a eu un point suivi et nous avons regardé la planification continue. Comme c'était le mois de septembre, on a vu l'effet de la rentrée, il y a une baisse au niveau de la consommation des produits alcoolisés au Pub. C'est légèrement inférieur à ceux de l'année précédente. On va prendre des stratégies. Au niveau de Saveurs Campus, on sent l'effet de la pénurie de main-d'œuvre.

Un membre du conseil d'administration demande à quoi est due la baisse de consommation d'alcool.

- C'est une hypothèse, mais on pense qu'il y a un changement des habitudes de consommation des étudiants sur le campus. Il y a une baisse de consommation de bière dans les trois dernières années et une augmentation des produits divers et des repas. Au niveau des habitudes de consommation, on met des mesures en place pour s'adapter.

---

## 7. Démissions et absences

Simon Hénault effectue un bref rappel des règlements entourant l'absentéisme aux séances du conseil d'administration, car il constate que quelques administrateurs administratrices ont eu plusieurs absences dans les derniers mois. Il les invite à corriger la situation et affirme qu'il contactera les membres concernés dans les prochains jours.

Un membre du conseil d'administration affirme que c'est étrange d'utiliser la clémence parce que pour le futur, la règle des deux absences va s'appliquer et estime que c'est un manque d'équité.

- Je le prends comme une mesure d'exception, car j'ai oublié d'avertir d'avance ceux concernés, cela dit c'est bien noté.

Simon Hénault

Au niveau des démissions, nous avons reçu la lettre de démission de Charles-Éric Lévesque.

Simon Hénault effectue la lecture de la lettre de démission de Charles-Éric Lévesque.

Un membre du conseil d'administration demande si la lettre vient toute juste d'être reçue.

- Il y a eu confusion au cours de l'été, M. Lévesque m'a dit que cet été, il avait donné sa démission à M. Savard-Leduc. Je ne l'avais pas dans mes dossiers et je lui en ai demandé une autre.

Il est proposé par Alexandre Jacob-Roussel, avec l'appui d'Alexandre Savard-Sévigny.

**Résolution CA-A17-10-22-06**

*Il est proposé par Alexandre Jacob-Roussel, avec l'appui d'Alexandre Savard-Sévigny :*

Que la lettre de démission de Charles-Éric Lévesque soit reçue.

*Aucune demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

---

## **8. Élections**

---

### **8.1. Conseil d'administration**

---

#### **8.1.1. Groupe B : Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation (un poste)**

La présidence ouvre une période de mise en candidature.

Marius Legendre propose Annabelle Lemire.

La présidence ferme la période de mise en candidature.

Annabelle Lemire

Bonjour, je suis finissante en Sciences et technologie des aliments. Je suis un peu impliquée dans la faculté, je connais les enjeux étudiants et je suis sur le conseil facultaire de la FSAA. Sinon, j'ai toujours eu à cœur le bien-être étudiant, autant au niveau collégial qu'au niveau universitaire.

Période de questions dédiée aux administrateurs.

Période de délibération dédiée aux administrateurs.

**Résolution CA-A17-10-22-07**

*Il est proposé par Marius Legendre, avec l'appui de Guillaume Larouche :*

Que Annabelle Lemire soit nommée administratrice pour le groupe B.

*Aucune demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

---

#### **8.1.2. Groupe C : Faculté d'architecture, d'aménagement, d'arts et design (un poste)**

Aucune candidature.

---

**8.1.3. Groupe G : Faculté de médecine, Faculté de médecine dentaire, Faculté de pharmacie et Faculté des sciences infirmières (un poste)**

Aucune candidature.

---

**Groupe I : Faculté des sciences de l'éducation (un poste)**

Aucune candidature.

---

**8.1.4. Groupe L : Études libres et baccalauréat multidisciplinaire (deux postes)**

Aucune candidature.

---

**8.2. Comité organisateur du Show de la Rentrée d'hiver**

Sabrina Martin

Comme pour le Show de la Rentrée d'automne, nous allons avoir besoin d'un comité organisateur pour le Show de la Rentrée d'hiver. Ces membres vont participer au brainstorm de la programmation, à la recherche de partenaires, à la préparation à la coordination et à la logistique.

Un membre du conseil d'administration demande si ça s'adresse seulement aux administrateurs.

- Non, c'est ouvert à tous.

La présidence ouvre une période de mise en candidatures.

Lydia Forgues se présente.

Simon Hénault effectue la lecture de la lettre de candidature de Alice-Anne Busque.

Christophe Beaudoin-Lacoste propose Andréanne Dufour.  
Elle refuse.

Andréanne Dufour propose Olivia Fournier.  
Elle accepte.

La présidence ferme la période de mise en candidature.

Lydia Forgues

Bonjour, je suis étudiante en communication publique. J'ai toujours été impliquée dans mon bac. Cette année, j'avais envie d'élargir mes horizons du bac en communication, de connaître des nouvelles personnes et des nouvelles manières de faire. Dans les dernières années, j'ai été extrêmement impliquée dans le bac, j'étais directrice du comité Production culturelle que Sabrina a dirigé juste avant moi. En tant que directrice de comité, je coordonnais les différentes équipes au travers l'organisation d'événement d'envergure. Tout ce qui est recherche de partenariat, signer des contrats de bands, faire du téléphone, envoyer des mails, je suis super à l'aise. J'écoute beaucoup de musique québécoise, principalement du rap québécois, mais le Show de la rentrée peut m'amener à ouvrir mes horizons et à découvrir plein d'artistes. Je suis super dynamique, motivée et très professionnelle. Je suis ultra perfectionniste, c'est

très rare que les gens passent en arrière de moi pour corriger mes erreurs. Si vous me prenez sur le comité vous le ne regretterez pas.

Période de questions dédiée aux administrateurs.

Olivia Fournier

Je ne m'attendais pas à me proposer, mais ça fait un petit moment que j'ai lâché quelques implications. Cette année avec trois jours de stage, j'ai décidé d'alléger mes implications, mais là ça me manquait vraiment. Je pense que je serais bien placée pour être sur le CO. Mon intérêt est à peu près à 9,5 / 10 en ce moment. J'aimerais beaucoup travailler avec Sabrina. C'est pas mal ça. J'ai longtemps été impliquée et c'est un beau moyen de continuer mes implications.

Période de questions dédiée aux administrateurs.

Simon Hénault effectue la lecture de la lettre de mise en candidature d'Alice-Anne Busque.

Période de délibération dédiée aux administrateurs.

*Aucune demande de vote.*

*Élues à l'unanimité.*

Il est proposé par Alexandre Jacob-Roussel, avec l'appui d'Alyson Carrier.

**Résolution CA-A17-10-22-08**

*Il est proposé par Marius Legendre, avec l'appui de Guillaume Larouche :*

Que Lydia Forgues, Olivia Fournier et Alice-Ann Busque soient nommées sur le Comité organisateur du Show de la Rentrée d'hiver 2018.

*Aucune demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

---

## **9.1. Suivi des dossiers financiers**

Huis clos

Il est proposé par Alexandre Jacob-Roussel, avec l'appui de Cédric Lacombe.

Un membre du conseil d'administration demande pourquoi est-ce que les états financiers sont sous huis clos, alors que les membres peuvent y avoir accès.

- Les résolutions figurent quand même au procès-verbal.
- Il y a l'effet indirect sur la concurrence de la CADEUL. Ces stratégies peuvent être utiles pour la CADEUL, c'est pour pas que les gens externes y aient accès.

Un membre du conseil d'administration affirme aussi que c'est parce que ces états ne sont pas encore vérifiés.

Un membre du conseil d'administration affirme que le huis clos concerne l'ensemble de la communauté étudiante et que c'est pour les gens qui sont externes à cette communauté.

- C'est aussi parce que ce n'est pas juste les états financiers et qu'il peut y avoir des éléments stratégiques et pour ne pas que ça se rende à l'administration lorsque ce sont des stratégies de négociation par exemple.

Un membre du conseil d'administration demande si les membres peuvent quand même avoir accès à ces données.

- À tout, sauf qu'ils doivent venir à mon bureau. Ce n'est pas tout le monde qui est capable de lire des états financiers sans le contexte et les informations techniques qui peuvent amener de mauvaises informations. Tout le monde peut les consulter avec un rendez-vous.

Un membre du conseil d'administration affirme que les propositions sont notées et non les discussions.

- Oui et s'il y avait caviardage, les propositions ne seraient pas accessibles.

Un membre du conseil d'administration demande si les observateurs doivent quitter lors des séances du conseil d'administration.

- En tant qu'observateurs, sous un huis clos, ils doivent quitter.

#### Quentin De Dorlodot

Il y a deux ans en caucus, on a voté un huis clos en raison de la nature des informations. Tous les membres y avaient accès, mais c'était pour éviter que le gouvernement ait accès aux informations.

Un membre du conseil d'administration demande si les informations budgétaires seront sur Internet.

- Peut-être que je ne saisis pas bien la question. Ce qu'on compte faire, c'est de mettre un résumé des dépenses et des revenus en enlevant l'effet de notre activité commerciale.

#### **Résolution CA-A17-10-22-09**

*Il est proposé par Alexandre Jacob-Roussel, avec l'appui de Cédric Lacombe :*

Qu'un huis-clos sur les délibérations soit instauré à partir de maintenant.

*Aucune demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

*Discussions sous huis clos.*

---

## **9.2. États des résultats financiers du mois de septembre 2017**

*Discussions sous huis clos.*

#### **Résolution CA-A17-10-22-10**

*Il est proposé par Denis Morin, avec l'appui de Marius Legendre :*

Que les États des résultats du mois de septembre 2017 soient reçus.

*Aucune demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

---

### 9.3. Rapport du Marché du Livre Usagé

*Discussions sous huis clos.*

#### **Résolution CA-A17-10-22-11**

*Il est proposé par Denis Morin, avec l'appui de Marius Legendre :*

Que le Rapport du Marché du Livre usagé soit reçu.

*Aucune demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

---

### 9.4. Rapport du Show de la Rentrée

*Discussions sous huis clos.*

#### **Résolution CA-A17-10-22-12**

*Il est proposé par Denis Morin, avec l'appui de Laurent Trottier :*

Que le Rapport du Show de la Rentrée d'automne 2017 soit reçu.

*Aucune demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

---

### 9.5. Locations d'autobus pour la Grande manifestation contre la haine et le racisme

*Discussions sous huis clos.*

Retrait du huis-clos (voir page 19) :

Le montant de 4000\$ est fixé par rapport à un coût de location estimé de 1000\$ par autobus, pour un total prévu de quatre autobus.

#### **Résolution CA-A17-10-22-13**

*Il est proposé par Vanessa Desrosiers, avec l'appui de Marius Legendre :*

Que la CADEUL accorde un montant couvrant le prix de location des autobus qui seront mobilisés pour le déplacement des militants et militantes membres de la CADEUL à la grande manifestation contre la haine et le racisme, jusqu'à concurrence de 4000\$.

*Le vote est demandé*

*Pour : 23*

*Contre : 1*

*Abstention : 0*

*La proposition est adoptée à majorité qualifiée.*

*Discussions sous huis clos.*

**Résolution CA-A17-10-22-14**

*Il est proposé par Quentin de Dorlodot, avec l'appui d'Alexandre Savard-Sévigny :*

Que le huis-clos soit levé.

*Aucune demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

Un membre du conseil d'administration estime que c'est un service offert aux membres et que d'exiger un dépôt aux participants alourdira la logistique.

Un membre du conseil d'administration estime que de s'inscrire sur une liste engendre des dépenses pour la CADEUL en terme de location d'autobus et que les gens devraient assumer leur responsabilité.

Un membre du conseil d'administration affirme qu'il risque d'avoir plus de participants que de places et que même s'il y a des désistances, ça risque d'être minime et que de demander 20 \$ à des étudiants qui peuvent avoir de la difficulté à mettre de la nourriture sur la table est un frein à la participation.

Un membre du conseil d'administration demande s'il est possible de faire le paiement en ligne et dans le cas où non, estime qu'il n'y aura personne qui s'inscrira.

Un membre du conseil d'administration soulève le côté éthique de demander un dépôt dans le cadre de la cause de la manifestation. Il soulève le fait que le dépôt peut aussi être un frein aux étudiants un peu moins politisés. Il fait appel à la bonne foi des étudiants.

Un membre du conseil d'administration affirme que malgré la bonne foi des manifestants, il est inquiétant la journée même que plusieurs participants annulent en réalité du caractère temporel de la chose. Il évoque que si les autobus sont vides, le geste sera aussi vide.

Un membre du conseil d'administration fait mention des multiples annulations de dernière minute du camp de formation et les implications financières. Il réitère le fait que c'est un dépôt et non un montant à déboursier pour participer.

Un membre du conseil d'administration conteste la comparaison au camp de formation, car l'événement est d'une durée beaucoup plus courte que le camp de formation.

Un membre du conseil d'administration explique que l'existence d'une liste avec des coordonnées est en soit quelque chose qui insiste les gens à se présenter.

Un membre du conseil d'administration explique qu'il y a déjà eu plusieurs événements de la CADEUL où le matin même, très peu de participants se sont présentés alors que les listes étaient pleines.

Un membre du conseil d'administration questionne la possibilité de descendre le montant demandé. Le membre affirme aussi que le camp de formation n'est pas comparable, car l'événement est à échelle humaine et concerne la société généralement.

Un membre du conseil d'administration affirme que comme on parle de l'argent des membres, c'est mieux de perdre des participants en raison du dépôt que de les perdre s'ils ne se présentent pas au moment du départ.



Un membre du conseil d'administration aimerait savoir si c'était possible de faire une liste de participants qui ne se présentent pas aux événements sans avertir pour les empêcher de participer à nouveau dans le cas de futurs événements.

Un membre du conseil d'administration estime que pour une raison de logistique, la date maximale d'inscription devrait être loin de l'événement, afin de construire une liste d'attente plus importante.

Un membre du conseil d'administration rappelle la définition d'un dépôt. Le membre explique que le dépôt pourrait être effectué par son association, puis que l'association gère elle-même le fonctionnement du dépôt.

Un membre du conseil d'administration explique son malaise face au dépôt en raison du fait que le montant de 20 \$ peut empêcher plusieurs étudiants dans une situation de précarité et affirme aussi que plusieurs associations n'ont pas non plus les moyens de simplement faire le dépôt.

Un membre du conseil d'administration salue l'idée du dépôt interne, mais appuie l'idée précédente des associations et étudiants dans une situation précaire. Il appelle à battre la proposition.

Un membre du conseil d'administration estime que le risque de perdre 4 000 \$ parce que moins de gens que ce qui était prévu se présentent n'est pas élevé. Il estime que c'est dommage de présumer que les gens ne se présenteront pas.

Un membre du conseil d'administration affirme que le montant impliqué représente 300 cotisations individuelles.

Un membre du conseil d'administration affirme que la cause de la manifestation n'est pas la véritable raison du débat. Le membre estime que si quelqu'un est vraiment motivé à aller manifester, il peut prendre les quelques minutes supplémentaires pour aller faire un dépôt au bureau de la CADEUL.

Un membre du conseil d'administration met l'accent sur les responsabilités individuelles des membres et la capacité des membres à aller faire un dépôt. Il enchaîne que sans dépôt, l'absence à la dernière minute d'un participant fait perdre de l'argent à la CADEUL et en plus, empêche la participation d'autres membres. Il rappelle qu'en se présentant, le participant recevra le 20 \$ déboursé.

Un membre du conseil d'administration explique que pour certains étudiants loin du Desjardins, s'ils sont un peu moins politisés, il est probable qu'ils ne se déplacent pas pour aller faire leur dépôt. Il affirme que c'est en quelque sorte discriminatoire pour les étudiants moins politisés. Il affirme qu'il ne faut pas obliger les gens à faire un effort pour participer, sinon on sélectionne les participants.

Un membre du conseil d'administration salue les arguments des deux côtés des camps. Il affirme que la manière la plus simple de faire le dépôt serait de passer par le bureau de la CADEUL et de donner le dépôt dans l'autobus. Il estime que de passer par les associations étudiantes ne changera pas les côtés négatifs du dépôt. Pour ce membre du CA, la liste des membres ne se présentant pas aux événements après avoir signé une inscription est beaucoup de logistique pour très peu de résultats. Il pense que si un membre dans une situation précaire se présente au bureau de la CADEUL pour affirmer qu'il n'a pas les moyens de faire le dépôt, le membre sera inscrit tout de même.

Un membre du conseil d'administration invite les autres membres à éviter les sophismes dans le débat. Il rappelle que plusieurs facteurs influencent la gestion d'un budget personnel et qu'il faut considérer la possibilité réelle des incapacités à payer des étudiants. Il enchaîne sur le fait que plusieurs autres services contiennent un risque et qu'ils fonctionnent encore.

Un membre du conseil d'administration demande si on a plus d'informations sur la demande de l'association qui a proposé la position au caucus des associations étudiantes. Le membre appelle au respect par rapport à la capacité de payer le 20 \$ ou non.

- Non.

Un membre du conseil d'administration explique que le dépôt va choquer les associations et n'aidera pas les relations. Il explique par contre que si la liste d'inscriptions, sans dépôt, était au bureau de la CADEUL, le fait de se déplacer pour obtenir le service engagerait plus le membre à se présenter que s'il pouvait s'inscrire sur Internet.

Un membre du conseil d'administration appuie l'idée que la liste soit physique et située à la CADEUL. Il estime que beaucoup de services de la CADEUL peuvent être déficitaires et ne font pas nécessairement l'unanimité et que ces autobus, même s'ils ne sont pas remplis, sont un service comme les autres.

Un membre du conseil d'administration rappelle que l'argument financier est la contrepartie la plus efficace pour motiver les gens à se présenter. Il affirme que les membres de la CADEUL s'attendent à un retour sur leur investissement et que des budgets déficitaires n'encouragent pas l'image de mettre en commun des ressources pour obtenir quelque chose de mieux. Il encourage à voter en faveur de la proposition, tout en acceptant que les membres qui n'ont pas les moyens de payer le dépôt, puissent participer en se présentant au bureau de la CADEUL.

Un membre du conseil d'administration pose la question préalable.

La question préalable est adoptée.

*Que la CADEUL exige un dépôt de 20\$ pour l'inscription des militants et militantes membres de la CADEUL au transport à la Grande manifestation contre la haine et le racisme.*

5 pour  
12 contre  
6 abstentions

*La proposition est battue.*

Christophe Beaudoin-Lacoste propose que la CADEUL invite les militants et militantes à venir s'inscrire sur une liste papier au bureau de la CADEUL pour pouvoir avoir accès au service d'autobus.

Camille Garon appuie.

Un membre du conseil d'administration affirme que ça ne règle pas le problème et empêchera les étudiants moins politisés à venir s'inscrire.

Un membre du conseil d'administration rappelle que l'effort est minime et possède une action engageante envers les participants.

**Résolution CA-A17-10-22-15**

*Il est proposé par Christophe Beaudoin-Lacoste, avec l'appui de Camille Garon :*

Que la CADEUL invite les militants et militantes à s'inscrire sur une liste papier au bureau de la CADEUL pour pouvoir avoir accès au service d'autobus pour la manifestation.

*Charles-Émile Fecteau demande le vote.*

*20 pour  
1 contre  
3 abstentions*

*La proposition est adoptée à majorité qualifiée.*

Un membre du conseil d'administration exprime sa déception envers le fait que pour les autres activités de la CADEUL, il n'y a pas de réflexion par rapport aux membres qui ne se présenteront pas.

Un membre du conseil d'administration propose que soit retirée du huis-clos l'explication du montant de 4000\$ alloué aux autobus.

*Adopté à l'amiable.*

---

**10. Autres sujets – Prochaine séance**

Simon Hénault

La prochaine séance du Conseil d'administration aura lieu le dimanche 19 novembre 2017.

---

**10. Autres sujets – Bière postconseil**

Sabrina Martin

On vous invite tous pour une bière ou un déjeuner postconseil au N bar.

---

**10. Autres sujets – Blague corporative**

Malaise général à la suite d'une blague corporative de Vanessa Desrosiers, ayant comme thème «psychiatre».

---

## 11. Clôture de la séance

### **Résolution CA-A17-10-22-16**

*Il est proposé par Camille Garon, avec l'appui de Sarah-Jane Vincent :*

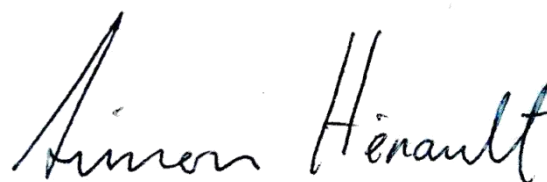
Que la séance du 22 octobre 2017 soit levée.

*Aucune demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

*La séance est levée.*

**Ce procès-verbal a été adopté lors de la séance ordinaire du 19 novembre 2017 du Conseil d'administration.**



**Simon Hénault**  
Vice-président aux affaires institutionnelles